

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-CYRILLE-DE-LESSARD
COMTÉ DE MONTMAGNY-L'ISLET**

Séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Cyrille-de-Lessard, comté de Montmagny-L'Islet, tenue à l'Édifice municipal, ce **lundi, 17 décembre 2012** à 20 heures.

Étaient présents:

Madame	Sonia Laurendeau	Messieurs	Nelson Cloutier
			Roger Lapierre
			Pierre Dorval
			Serge Guimond

FORMANT QUORUM et siégeant sous la présidence de Monsieur Luc Caron, maire.

1. Ouverture de la séance

Monsieur le maire ouvre la séance.

2. Ordre du jour

2.1 Acceptation

272-12-2012

Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par : Monsieur Pierre Dorval
Appuyé par : Monsieur Nelson Cloutier
Et unanimement résolu : -

D'accepter l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Ordre du jour
 - 2.1 Adoption
3. Prévisions budgétaires- Exercice financier 2013
 - 3.1 Adoption
4. Période de questions
5. Levée de la séance
 - 5.1 Résolution

3. Prévisions budgétaires- Exercice financier 2013

3.1 Adoption

273-12-2011

Adoption des prévisions budgétaires- Exercice financier 2013.

CONSIDÉRANT les dispositions contenues aux articles 954 et suivants du *Code municipal* ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Cyrille-de-Lessard prévoit des dépenses équivalentes aux recettes, le tout réparti comme suit :

Prévisions budgétaires-2013

REVENUS		
	2013	2012
Taxes	-746 609 \$	-596 873 \$
Païement tenant lieu de taxes	-68 806 \$	-72 547 \$
Transferts	-279 000 \$	-278 800 \$
Services rendus, impositions de droit, amendes & pénalités, intérêts, autres revenus	-15 836 \$	-15 634 \$
Total des revenus	-1 110 251 \$	-963 854 \$

CHARGES		
	2013	2012
Administration générale	293 103 \$	268 084 \$
Sécurité publique	99 152 \$	96 130 \$
Transport routier	468 339 \$	386 400 \$
Hygiène du milieu	141 590 \$	122 598 \$
Santé et bien-être	7 000 \$	0 \$
Aménagement, urbanisme et développement	45 383 \$	21 302 \$
Loisirs et culture	36 290 \$	30 740 \$
Frais de financement	11 500 \$	18 100 \$
Conciliation à des fins fiscales	7 894 \$	20 500 \$
Total des charges et des éléments de conciliation pour fins fiscales	1 110 251 \$	963 854 \$

II EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Monsieur Nelson Cloutier

Appuyé par : Monsieur Roger Lapierre

Et unanimement résolu :

D'adopter le budget de l'année financière 2013 tel que décrit ci-haut.

4. Période de questions.

Conformément à l'article 150 du *Code municipal*, une période de questions a eu lieu lors de la présente séance.

5. Levée de la séance

5.1 Résolution

Levée de la séance.

Il est proposé par Monsieur Nelson Cloutier que la séance soit levée. Il est 20h25.

274-12-2012

Luc Caron, maire

Josée Godbout, sec.-trésorière